



Formation « Sécurisation de votre entreprise »

Public Visé :

Tout public

Prérequis :

- 1-Être âgé de 18 ans minimum
- 2- Maîtriser le français (Oral-Ecrit)

Durée :

7h

Date :

A définir

Lieu :

Dans l'entreprise cliente

Nbre de stagiaires

:

3 minimum et 10 maximum

Références :

Règles Assurances
« APSAD-R8 »
Code du travail
Code pénal et de procédure pénal

Programme de Formation

INTITULÉ :

- Sécurisation de l'établissement et vulnérabilité physique des installations

OBJECTIFS :

- Apprendre la connaissance sécuritaire de son établissement. Savoir détecter les vulnérabilités physiques et mettre en place des mesures de protection adaptées. Savoir-faire une cartographie des risques et appréhender les actes de malveillance.
- Connaître les vulnérabilités de son entreprise : ses forces et ses faiblesses.
- L'objectif principal est de prévenir les actes de malveillance dans votre entreprise.

CONTENU:

Le Cadre légal et les mesures Vigipirate

Définition du risque Malveillance :

Le triangle de la menace- la typologie des auteurs

Connaissance de l'établissement selon triangle de la Sécurité :

Connaître l'organisation de la sécurité de l'entreprise avec ses moyens humains- techniques et organisationnel

Protection physique des installations :

- La périphérie, la périmétrie, la protection locale des locaux sensibles, les acteurs.
- Reconnaissance des locaux et environnements de travail et savoir-faire une ronde de fermeture du bâtiment.

Les situations à risques : Mise en situation et jeux de rôles

Conduite à tenir : Gestion de conflits

Selon les besoins de l'entreprise le programme peut être adapté



Formation « Sécurisation de votre entreprise »

Moyens techniques et pédagogiques :

Le formateur sera équipé d'un ordinateur portable, d'un vidéoprojecteur

L'entreprise doit fournir un espace suffisant « espace de formation » pour accueillir le nombre de stagiaires inscrits, avec chaises et tables permettant la prise de notes.

Prix :

790€ TTC/Journée

(Déplacement inclus jusqu'à 150 kms autour De Thionville- 57100)

SUIVI – ÉVALUATION :

- Suivi de la formation : Émargement de feuilles de présence et remise d'une attestation individuelle de fin de formation

- Évaluation : Mesure de la qualité globale de la formation, de l'atteinte des objectifs et de l'impact sur la vie professionnelle du stagiaire

Les atouts de Consult-Security :

L'expérience variée et l'obtention de qualifications reconnues dans le métier d'Alexandre PETIT, tel que le cycle supérieur de « Management de la gestion des risques Sûreté et Malveillance (Titre de niveau I) » auprès du CNPP.

Accès pour les personnes en situation de Handicap (PSH) et à mobilité réduite (PMR) :

Les salles de formation sont accessibles aux personnes à mobilité réduite et aux personnes en situation de handicap.

Quel que soit votre type de handicap, nous vous dirigeront vers notre référent "Handicap" afin de vous proposer la meilleure alternative.



Modalités d'accès et contact :

- L'offre de formation vous sera transmise dans un délai de 2 jours ouvrés après une prise de contact par :
Email : consultsecurity@orange.fr
Téléphone : 06.87.12.93.48
- Les inscriptions des participants (ou les modifications des participants) peuvent se faire jusqu'à 2 jours avant le début de la formation.
- Dès que les modalités sont définies, une convention vous sera envoyée pour un retour signé à l'organisme de formation. Dès réception de la convention, une convocation avec les dates d'entrée en formation vous sera retournée.

INDICATEURS 2024

Nbre de participants	Taux de satisfaction	Taux de réussite
/	/	/

[Consult-Security reste à votre disposition](#)

CS	Prog SE	Version 2 du 10/10/2024	Rédacteur : A. PETIT	Ref : APSAD
----	---------	-------------------------	----------------------	-------------